

Les formalités sont indispensables pour permettre l'appréciation du risque par l'assureur. Elles dépendent, pour chaque personne à assurer, de son âge et des capitaux.

Le montant du capital à prendre en compte pour les formalités médicales est égal au $\text{Capital total (€)} \times \text{Quotité assurée (\%)}$

IMPORTANT :

- Dans tous les cas, le(s) questionnaire(s) de santé doivent être remplis et signés par la personne à assurer.
- Si une visite médicale est exigée, le médecin doit compléter et signer l'examen médical.

Capital à assurer par personne										
Âge	7 500 € à 14 999 €	15 000 € à 30 000 €	30 001 € à 150 000 €	150 001 € à 300 000 €	300 001 € à 400 000 €	400 001 € à 500 000 €	500 001 € à 1 000 000 €	1 000 001 € à 2 000 000 €	2 000 001 € à 3 500 000 €	3 500 001 € à 50 000 000 €*
45 ans ou moins	X	QES			QS			4		6
De 46 ans à 55 ans										
De 56 ans à 65 ans		1	2		3		5		7	
De 66 ans à 85 ans										QS
Formalités financières										

* pour les capitaux assurés entre 20 000 001€ et 50 000 000€ d'autres formalités pourraient être demandées

			} Durée de validité : 6 mois
QES	Questionnaire d'État de Santé (QES)	+ Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable	
QS	Questionnaire de Santé (QS)	+ Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable	
1	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable	
2	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste. + Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable	
3	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste.	
4	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire.	
5	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Pour les hommes de + 55 ans : Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA)	
6	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Echocardiographie avec compte rendu + Mammographie pour les femmes	
7	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA) pour les hommes + Mammographie pour les femmes + Echocardiographie avec compte rendu	

Les frais relatifs aux formalités médicales requises ci-dessus seront remboursés à concurrence des plafonds suivants :

• Visite médicale	88 €
• Examen de sang (1) : Cholestérol total et HDL, maladie d'immunodéficience humaine 1 et 2	53 €
• Examen de sang (2) : Hémogramme, CRP, Plaquettes, Glycémie, HBA1C, Triglycérides, Créatinine, Gamma GT, ASAT, ALAT	45 €
• Examen de sang (3) : Marqueurs de l'hépatite B (Ag Hbs) et de l'hépatite C (AC anti-VHC)	106 €
• Electrocardiogramme réalisé par un généraliste (tracé + compte rendu)	50 €
• Dosage pondéral de la cotinine urinaire	31 €
• Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet avec compte rendu	121 €
• Examen cyto bactériologique et chimique des urines (incluant protéines, albumines et glucose)	21 €
• Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (P.S.A.)	30 €
• Mammographie	67 €
• Echocardiographie avec compte rendu	97 €

Durée de validité de ces examens : 1 an.

Formalités financières

- > Capital à assurer de 1 000 001 € à 2 000 000 € : Rapport Moral et Financier.
- > Capital à assurer à partir de 2 000 001 € : Rapport Moral et Financier et joindre justificatifs financiers.
- > En cas de souscription de la garantie Incapacité Temporaire Totale, dont l'indemnité journalière est supérieure à 500 € : Rapport Moral et Financier à compléter par l'assuré.

Formalités complémentaires

- > La pratique de certains sports ou certains séjours à l'étranger peut nécessiter de compléter des questionnaires spécifiques, sur demande de MetLife.
- > Joindre le mandat SEPA, le RIB, une copie de la pièce d'identité du souscripteur ou signataire du contrat ainsi qu'un extrait k-bis de la société souscriptrice.
- > En cas de rachat des exclusions « dos et/ou psy », compléter le questionnaire « exclusion de garantie dos et/ou psy ».